



Le bailleur peut il imposer une date pour un état des lieux?

Par **Perrin**, le **09/06/2008** à **15:14**

Un bailleur peut il m'imposer une date précise pour l'état des lieux, alors que je ne suis pas disponible ce jour là? J'ai proposé d'avancer cette date, mais j'ai eu un refus. Mon bailleur est une société immobilière.